

Saint-Pol-sur-Ternoise, le 18 février 2019



Monsieur Claude BACHELET
Président du PETR Ternois 7 Vallées

À

Monsieur Pascal DERAY
Communauté de Communes des 7 Vallées
6, rue du Général Daullé
62140 HESDIN

Objet : Avis sur une déclaration de projet
Affaire suivie par David MAILLARD

Monsieur le Président,

Vous avez récemment sollicité le PETR, à travers son syndicat mixte porteur du SCOT, pour émettre un avis dans le cadre d'une procédure de mise en compatibilité du PLUI de l'Hesdinois avec une déclaration de projet, afin de permettre l'opération relative au projet d'extension et de sécurisation des capacités d'accueil des poids lourds de l'usine NESTLE à Marconnelle.

Conformément à l'article L 142-5 du Code de l'Urbanisme, nous n'émettons aucune objection sur cette dérogation au principe d'urbanisation limitée dans les communes non couvertes par un SCOT.

A handwritten signature in purple ink, appearing to be 'Claude Bachelet', written over a faint circular stamp.

Claude BACHELET
Président du PETR Ternois 7 Vallées

PETR Ternois 7 Vallées

8, Place François Mitterrand – 62130 SAINT POL SUR TERNOISE

Tél : 03 21 04 08 23 – Fax : 03 21 04 08 24

E-mail : contact@paysduternois.eu – Site : <http://www.paysduternois.eu>

Accusé de réception en préfecture
062-200044030-20190923-2019-093-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019